

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE 2017
destiné aux Associations Morignacoises**

Chaque année, la commune de Morigny-Champigny soutient financièrement les associations qui en font la demande. L'attribution de la subvention est soumise à la libre appréciation du conseil municipal, après étude de la demande par la commission municipale concernée.

Il est important de rappeler que la subvention est facultative, précaire et conditionnelle.

Pour être éligible, l'association doit :

- Etre une association dite Loi 1901,
- Avoir son siège social et/ou son activité principale établis sur le territoire de la commune de Morigny-Champigny,
- Avoir été déclarée en préfecture **avant le 31 décembre 2016** (nouvelles associations).

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

(en toutes lettres et conforme à la déclaration officielle)

Acronyme, sigle ou dénomination usuelle :

N° d'enregistrement préfecture :	Date de publication au Journal Officiel :
Dernières modifications statutaires :	Date de publication au Journal Officiel :

Date de la dernière AG :

Siège social :

Adresse de correspondance (si différente du siège social) :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Numéro SIREN :
(éventuel)

Adresse site Internet :

Fédérations ou organismes auxquels l'association est affiliée (en toutes lettres) :

Représentativité de l'association :

Nationale :

Régionale :

Départementale :

Locale :

Agrément :

Ministère de

en date du

Reconnaissance d'utilité publique : Oui Non

2 - COMPOSITION DU BUREAU

Fonction	Nom	Prénom	Adresse	Tél. / Fax / Courriel
Président				
Secrétaire				
Trésorier				

3 - ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

3A / FONCTIONNEMENT, Présentation des activités habituelles de l'association :

3B / PROJET D'INVESTISSEMENT :

3C / PROJET D'ACTION OU DE MANIFESTATION :

Public ciblé :

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

Lieu de réalisation :

Date de mise en œuvre prévue :

Durée de l'action (préciser le nombre de jours, mois ou années) :

Nombre de clubs extérieurs :

Evaluation du public déplacé :

3D / Participation aux manifestations communales 2016 : Oui Non

Si oui, lesquelles :

Fête de l'été Fête Nationale Forum des associations Octobre Rose Autres

Participation aux manifestations communales 2017 : Oui Non

Si oui, lesquelles :

Fête de l'été Fête Nationale Forum des associations Octobre Rose Autres , ...

3E / Effectifs

	Adhérents – 18 ans	Adhérents + 18 ans	Bénévoles
Morignacois			
Non Morignacois			
Total			

Montant de la cotisation annuelle :

	- 18 ans	+ 18 ans
Morignacois		
Non Morignacois		

Pratiquez-vous des tarifs préférentiels pour les familles nombreuses, chômeurs, etc. ? : Oui Non

Votre association exerce-t-elle une activité sur le plan social ? (Prévention, accueil handicapés...) : Oui Non

Précisez :

Action visant à insérer des jeunes au sein du bureau ou dans l'encadrement

Combien de jeunes (- 25 ans) y occupent ces fonctions ? :

3F / Renseignements sportifs

Effectifs	- 18 ans	+ 18 ans
Licenciés		
<i>Dont Compétiteurs</i>		
<i>Dont Non Compétiteurs</i>		
Montant de la licence		

Encadrement :

Noms - Prénoms	Fonction *	Statut **	Diplôme ***

* Entraîneurs, animateurs éducateurs, arbitres

** Temps plein ou partiel – Chèque Emploi Service - Emploi jeune - CDD - CDI - Nb heures hebdo..., bénévole

*** Brevet d'état, diplôme fédéral...

Rappel Art. L. 363-1 du code de l'éducation : « Nul ne peut enseigner, animer, entraîner ou encadrer contre rémunération une activité physique ou sportive, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon régulière, saisonnière ou occasionnelle s'il n'est titulaire d'un diplôme comportant une qualification définie par l'état et attestant de ses compétences en matière de protection des pratiquants et des tiers. Lorsqu'elle est incluse dans les formations aux diplômes professionnels, organisées par les établissements visés à l'article L. 463-2, la certification de cette qualification est opérée sous l'autorité de leurs ministres de tutelle. Dans tous les autres cas, elle est délivrée sous l'autorité du ministre chargé des sports. »

3G / Formation

Quelles sont les actions de formation réalisées en 2016 ? Quelles sont les prévisions pour 2017 ?

Population concernée : jeunes moins de 25 ans ?

3H / Activités prévues pour 2017

Activités	Lieux	Dates / Horaires

☛ Joindre le cas échéant le calendrier des manifestations prévues par votre association.

IV - INFORMATIONS FINANCIÈRES DE L'ASSOCIATION

Les aides indirectes de la Ville de Morigny-Champigny :

	2016	2017
Mise à disposition de salles pour la pratique de l'activité	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mise à disposition de la salle des fêtes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mise à disposition d'un terrain éclairé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Prêt de matériel	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Lots, coupes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Travaux d'imprimerie (photocopies)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mise à disposition d'un local permanent	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mise à disposition de personnel communal (lors de manifestations)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Subventions dont vous bénéficiez :

	Obtenues en 2016	Demandées pour 2017
Etat	€	€
Conseil Régional	€	€
Conseil Général	€	€
Commune de Morigny-Champigny	€	€
Autres communes :	€	€
Autre :	€	€

Situation financière de votre association - Date de clôture de l'exercice :

	2014	2015	2016
Recettes	€	€	€
Dépenses	€	€	€
Résultat de l'exercice (Recettes – Dépenses)	€	€	€
Trésorerie au 30 juin 2016	€	€	€
Trésorerie au 31 décembre 2016 : (Caisse + Banque + Livrets + Placements)	€	€	€

☛ Joindre le bilan financier et le budget prévisionnel

